



2 avenue Lesdiguières

05 000 GAP

06 08 85 02 28

Votre correspondant : Michel COSSEC

<http://www.ressources-parapente.com>

<mailto:ressourcesparapente@orange.fr>

- Apprendre à voler, progresser en prenant le temps, sans brûler les étapes essentielles.
- Retrouver le goût de marcher, d'observer l'aérologie, de comprendre l'air avant de s'installer et de s'envoler pour une douce ballade, quelques tours dans les thermiques ou un cross inoubliable.
- Découvrir avec nous les plaisirs de l'air dans un cadre magnifique, des sites sauvages et somptueux, une nature préservée.

## Le stage Brevet de pilote

1900 euros

### Conditions générales

**Début des stages :**

A partir du 15 avril de l'année en cours

**Rendez vous :**

Le RDV sera fixé par téléphone la journée précédente.

**Durée du stage :**

Formation continue entre avril et octobre de l'année en cours à raison d'au moins 25 jours de pratique.

Le stage commence nécessairement par la prise de la licence FFVL. Nous vous présentons ensuite le programme général de l'année afin de vous organiser au mieux. L'activité est soumise au fonctionnement de l'école qui peut observer des pauses dans l'année.

**Les objectifs de la formation sont :** Vous faire progresser jusqu'à l'autonomie. Nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires à votre progression : séances de pilotage au sol, vols en biplace si besoin, vols en monoplace, cours théoriques, débriefing vidéo etc. ...

**Le matériel :**

Fourni par nos soins

Voiles homologuées

Sellettes avec protections passives

Parachutes de secours

Casques

Radios

**Age minimum :** 12 ans

**Nous conseillons :**

De bonnes chaussures

Des vêtements souples et chauds

Lunettes de soleil

Gants

Crème solaire

La licence FFVL n'est pas incluse dans nos tarifs.

Nous organisons les déplacements depuis notre local ou du lieu de rendez vous.

**Bonne humeur et patience** sont les clés du plaisir dans cette activité.

Réservation par courrier accompagné d'un chèque de réservation de 200 Euros à l'ordre de Ressources parapente.

Règlement possible en plusieurs fois.